

Numéro 15

Avril 2005

ECHO DES ESTUAIRES



LES CARRELETS CHARENTAIS
(A.D.D.P.M.L.T)
Association Départementale pour la Défense
de la Pêche Maritime de Loisir et de Tradition



Document d'informations à l'usage des adhérents des Carrelets Charentais

LE MOT DU PRESIDENT

Chères Adhérentes, chers Adhérents

Le Conseil d'administration qui vient de se réunir ces jours-ci a décidé que notre 15^{ème} numéro de l'écho des estuaires prendrait, cette fois, un peu d'avance (fin mars au lieu de début Avril) afin de nous permettre d'une part de vous rappeler une date importante : celle de notre assemblée générale et d'autre part de rattraper un oubli du dernier écho : préciser le montant de l'adhésion 2005.

1 - L'Assemblée Générale.

Elle aura lieu, comme vous le savez, le Samedi 9 avril à Angoulins / mer, dans la salle Europe, située près de la Mairie. Angoulins est située en bord de mer, entre Chatellaillon et Aytré. Nous vous y attendrons à partir de 9H, pour un début de réunion si possible à 9 H30. Nous comptons vivement sur votre présence qui bien sur nous soutient et nous encourage à continuer à œuvrer pour vous mais aussi qui nous est indispensable pour recueillir votre avis sur les nombreux sujets que nous aurons à traiter. Nous vous espérons donc nombreux.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport moral du président
- Rapport d'activité du secrétaire
- Rapport financier du trésorier
- Election du tiers sortant et remplacement du trésorier, démissionnaire.
- Informations et échange avec la salle sur les points suivants :
 - o L'aide financière de la région, pour la reconstruction, en passe d'être supprimée.
 - o Problème de redevance pour les carrelets situés dans la zone gérée par la DDE de Rochefort
 - o Problèmes récurrents : Carrelets sur l'île de Ré, l'île d'Aix, aux Cougnauds.
 - o Rapport avec la DDE. Problèmes d'informations.
 - o Incidence du zonage " Natura 2000 " sur les carrelets
 - o Le point sur notre site Internet
 - o Journées du Patrimoine 2005
- Questions diverses

Nous vous attendons nombreux, conjoints, amis, sympathisantsetc. Tous sont également les bienvenus. A l'issue de l'assemblée, un apéritif offert par l'association sera servi sur place.

Assemblée Générale (suite)

Vous trouverez, ci-joint, un bulletin d'inscription à notre repas habituel d'après AG pour ceux qui désireront le partager avec nous. Je vous rappelle qu'il se prendra au « Bistrot malin » situé dans la zone commerciale d'Angoulins au prix de 22 € TTC / pers. Le Bulletin est à renvoyer, sans faute, avant le 31 mars, dernier délai, accompagné du chèque correspondant.

2 – L'adhésion 2005

Dans l'écho de janvier, nous vous demandions de ne pas oublier de renouveler votre adhésion pour l'année 2005 et nous précisions qu'il serait préférable de la souscrire avant l'assemblée générale pour éviter une trop longue file d'attente, ce jour-là. Je me suis rendu compte, suite à vos nombreux appels téléphoniques, que nous avions fait un grave oubli : préciser le montant de cette adhésion. Eh bien celle-ci s'élève, comme il en a été décidé lors de l'assemblée générale de 2003, à 10 €.

Vous trouverez, en feuille jointe également, un bulletin d'adhésion que nous vous demandons de remplir afin d'avoir toutes vos coordonnées, à toutes fins utiles.

3 – Les aides financières de la région

Une information pas réjouissante nous est parvenue du Conseil Régional. La décision de stopper les aides à la reconstruction des carrelets a été prise par la nouvelle présidente, Madame Royal, en dépit des engagements qui avaient été pris de maintenir ces aides jusqu'en 2006 inclus. Je ne doute pas du bien fondé de cette décision, motivée sans doute par un besoin de fond pour d'autres actions. Mais pour moi, ce qui est dit est dit et ce volte face pénalise ceux qui, pour diverses raisons et souvent financières, n'avaient pas pu reconstruire encore leur carrelet. Nous discuterons de cela lors de notre assemblée générale pour fixer l'action à entreprendre mais je ne peux qu'inciter ceux qui auraient leur dossier prêt ou en passe de l'être de me l'envoyer au plus vite. Le couperet doit effectivement tomber vers la mi-avril si on n'arrive pas à inverser la tendance. Mais tous les dossiers remis jusque là seront honorés.

Le Conseil Général, par contre, renseignements pris, n'a pas l'intention de modifier les accords passés d'aider la reconstruction jusqu'en 2006 inclus.

4 – Nouvelles brèves

■ Quelques membres du Conseil d'Administration ont manifesté leur désir d'en partir. Je fais donc un "appel au peuple" et demande aux bonnes volontés qui seraient tentés par ce bénévolat de ne pas hésiter à « sonner à la porte » (Nous avons besoin particulièrement d'un trésorier)

■ Mr et Mme Roux qui habitent à Marsac sur l'isle (24430) se déplacent dans notre région les 8 et 9 Avril et seraient heureux pendant ces 2 jours de louer un carrelet. Je demande aux propriétaires de carrelet qui seraient intéressés, de me le faire savoir. Je transmettrai. Même demande de la part d'habitants de Fouras mais sans précision de date.

■ Plusieurs demandes d'achat d'un carrelet nous sont parvenues. Nous contacter au cas où cela peut intéresser certains parmi vous.

Jean louis Martin

ASSOCIATION LES CARRELETS CHARENTAIS

ADHESION 2005

NOM : **Prénom** :
Adresse :
Code Postal : **VILLE** :
Tél. : **Courriel** :
Adhésion simple : 10 €
Adhésion de soutien :

- Je participe** à l'assemblée générale de l'association le samedi 09 avril 2005 à Angoulins /mer (votre carte d'adhésion vous sera remise sur place)
- Je ne participe pas** à l'assemblée générale de l'association le samedi 09 avril 2005.
(votre carte d'adhésion vous sera envoyée)

RESERVATION REPAS ASSEMBLEE GENERALE 2005 (samedi 9 avril)

NOM :

ADRESSE :

Nombre de repas réservé(s) :x.22 € TTC/Pers.(avec vins charentais en pichets)

*A retourner à « Les Carrelets Charentais » - Square Guy Rivière- 17730 Port des Barques
accompagné du règlement par chèque à l'ordre de ADDPMLT.*